

## ARRÊTÉ ÉTABLISSANT LA LISTE D'APTITUDE D'ACCÈS AU GRADE D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE DE 1<sup>ère</sup> CLASSE

- Le Président du **Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde**,
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- Vu le décret n° 92-865 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux ;
- Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- Vu l'arrêté n° AR-0284-2014 en date du 24 septembre 2014 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde portant ouverture du concours sur titres d'auxiliaire de puériculture territorial de 1<sup>ère</sup> classe au titre de l'année 2015 ;
- Vu le procès-verbal de la délibération du jury d'admission du concours sur titres d'auxiliaire de puériculture territorial de 1<sup>ère</sup> classe en date du 11 mars 2015 ;

### ARRÊTE

- ARTICLE 1** - La liste d'aptitude d'accès au grade d'auxiliaire de puériculture de 1<sup>ère</sup> classe est établie au **1<sup>er</sup> avril 2015** conformément au tableau annexé au présent arrêté.  
Elle comporte : 25 noms.
- ARTICLE 2** - Les personnes inscrites sur une liste d'aptitude d'accès à un grade de la fonction publique territoriale peuvent demander la délivrance d'une attestation d'inscription sur la liste d'aptitude considérée pour faire valoir à tout moment la validité de leur inscription sur ladite liste.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État.

Le Président du Centre de Gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et sa publication.

Fait à **BORDEAUX**,  
Le

Le Président,

RÉCEPTIONNÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE :

PUBLIÉ LE :

Accusé de réception en préfecture 033-283300036-20150317-AR-0096-2015-AR Date de télétransmission : 17/03/2015 Date de réception préfecture : 17/03/2015
---

## Liste d'aptitude d'accès au grade d'auxiliaire de puériculture de 1<sup>ère</sup> classe

CANDIDAT	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE
AMEDZEAME Marina SUREAUD	22/11/1977	SOY AUX - 16
AMPOULANGE Jerome	24/03/1974	PERIGUEUX - 24
BARRAU Delphine LECLERCQ	02/08/1966	CAMBRAI - 59
BECOT Damien	04/01/1984	MARMANDE - 47
BEYRET Marjory BEYRET	12/12/1980	TARBES - 65
BOUSSEZ Melanie BOUSSEZ	10/04/1973	LILLE - 59
CAILLAULT Elodie CAILLAULT	14/05/1978	TOURS - 37
CAVAGNA Coralie VILLARET	02/02/1988	MONTPELLIER - 34
CLANET Dominique Patricia CLANET	20/02/1966	PERPIGNAN - 66
DALL'AVA Karine DALL'AVA	14/05/1978	AUCH - 32
DAURIAC Delphine DAURIAC	21/10/1977	MONTAUBAN - 82
DELPECH Carine DELPECH	21/10/1982	STE FOY LA GRANDE - 33
DESTANG Isabelle HARGOUS	21/07/1965	SAINT-JEAN-DE-LUZ - 64
FAURE Mélissa FAURE	19/02/1990	LORMONT - 33
FERNANDEZ Joanna FERNANDEZ	30/12/1989	MONT DE MARSAN - 40
FILLAU Brigitte ROUGE	30/09/1956	ST MEDARD DE MUSSIDAN - 24
LAFON Emilie JALLET	20/05/1987	LIBOURNE - 33
MICHAUDEL Berengere MICHAUDEL	04/03/1980	AIX EN PROVENCE - 13

## Liste d'aptitude d'accès au grade d'auxiliaire de puériculture de 1<sup>ère</sup> classe

CANDIDAT	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE
ODUNLAMI Karine ARNAUD	19/10/1976	TARBES - 65
PASSEBON Aurelie PASSEBON	26/10/1979	LUCON - 85
PIGNARD Clothilde PIGNARD	05/12/1991	MARTIGUES - 13
ROUGEL Laurence DUCHESNE	12/12/1965	NOISY LE SEC - 93
SAVOIE Pauline SAVOIE	11/09/1984	POITIERS - 86
TEXIER Carole SOULIER	12/04/1974	LA COURTINE - 23
TOUTAIN Estelle TOUTAIN	03/12/1992	PERIGUEUX - 24